



## Publicité d'une consultation de marchés publics

### Dépositaire de la consultation :

**Etablissement :** Centre Universitaire de Mayotte  
**Adresse :** Route Nationale 3  
BP 53  
97660 DEMBENI - MAYOTTE

**Pouvoir adjudicateur :**

M. SIRI Aurélien

**Contact :** M. MADI ALI Soulaïmana

**Tel :** 0639234573

**Fax :**

**Email :** soulaimana.madi\_ali@univ-mayotte.fr

### Détail de la consultation - PAJI/21/00727 :

**Type de produit :** HS02 : Services - Bureaux d'études - Etudes, Projets, Audits  
HS01 : Services - Audits - Etudes, Projets, Audits  
GT08 : - Travaux - Entretien, réparations, matériels et travaux

**Code CPV :** 71700000-5 - Services de surveillance et de contrôle

**Objet :** Mission de diagnostic amiante pour la rénovation énergétique du CUFR de Mayotte

**Descriptif :** La présente consultation a pour objet, la réalisation d'une mission de diagnostic et de repérage de matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux pour la rénovation énergétique du CUFR de Mayotte dans le cadre du plan de relance. Le diagnostic porte uniquement sur le bâtiment principal du CUFR. L'estimation des travaux s'élève à 2 174 000.00 euros HT.

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :

- 01-diag-amiante\_dce\_prog.zip
- 02-diag-amiante\_dce\_PA.zip

Transmission des offres :

- En déposant vos offres sur cette plateforme

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

Prix : 50 %  
Valeur technique de l'offre : 50 %

Consultation publiée du 17/03/2021 au 02/04/2021. Echéance le 02/04/2021 à 12h00 ( Heure de Paris ).



**Publicité d'une consultation de marchés publics (Modifications)**

**Modification du 24/03/2021 à 15h21 :**

**Objet :** Modifications sur le programme Ã la page 20/20 et sur le règlement de consultation Ã la page 3/16

**Descriptif :** Bonjour,

Suite à un constat d'erreur dans le programme et le règlement de consultation, il vous est prié d'annuler et de remplacer ces 2 documents initiaux par les 2 présents documents:

- CUFR-2021-01\_Programme\_Renovation-energetique\_01: à la page 20/20, à la 10ème ligne de la 4ème colonne du tableau, le délai de la phase DET est de 76 semaines et non 60 semaines.

- CUFR-2021-01\_AMIANTE\_05-RDC\_01: à la page 3/16, paragraphe d ? Planning prévisionnel, la réception des travaux est prévue Fin Juillet 2023 et non Fin Juillet 2021.

En vous remerciant de votre compréhension.  
Cordialement.

Liste des fichiers publiés avec cette modification :

- CUFR-2021-01\_01-Programme\_Renovation-energetique\_01.pdf
- CUFR-2021-01\_AMIANTE\_05-RDC\_01.pdf

Ceci n'est pas un certificat de publication